



MAURICE LEROY RÉÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER

À l'occasion de la session de droit d'installation du Conseil départemental qui s'est déroulée ce jeudi 2 avril, Maurice Leroy a été réélu Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher par une très large majorité : 22 voix pour Maurice Leroy (Groupe *Union pour le Loir-et-Cher*), contre 8 voix pour Geneviève Baraban (Groupe *Le Loir-et-Cher autrement*).

« Être des femmes et des hommes d'action »

Dans un discours résolument tourné vers l'action, Maurice Leroy a proposé aux nouveaux élus de poursuivre 5 chantiers prioritaires pour le Loir-et-Cher :

- Permettre la création de 10 000 emplois dans le tourisme d'ici à 2020.
- Déployer le Très Haut-Débit sur tout le département d'ici à 5 ans.
- Continuer de moderniser l'administration, améliorer les usages au sein de la collectivité et vis-à-vis des Loir-et-Chériens.
- Fixer à la politique d'autonomie un objectif clair : devenir LEADER en Région Centre-Val de Loire et rester un exemple au niveau national en ce qui concerne les personnes âgées et handicapées.
- Rationaliser les coûts et les actions par le biais d'une mutualisation encore renforcée avec les partenaires du Loir-et-Cher. Le travail mené avec l'Eure-et-Loir et le Loiret, notamment pour la mise en place d'Approlys, est une belle réussite, mais ce n'est qu'un début.

Maurice Leroy qui a promis des débats « *vivifiants* » à l'Assemblée départementale, a invité les élus « *à travailler ensemble, en bonne intelligence, dans le respect de chacune et chacun et au service de tous les Loir-et-Chériens. Ces mêmes Loir-et-Chériens qui nous ont fait confiance pour les représenter et les défendre.* »

Les nouveaux élus et leurs missions

Après son élection, le Président a pris immédiatement ses fonctions pour procéder à la nomination des membres de la Commission permanente et des Vice-présidents. La Commission permanente est ainsi composée de **l'ensemble des 30 élus de l'Assemblée départementale** (*document en annexe*). Les 9 Vice-présidents nommés sont les suivants:

- **1^{er} Vice-président chargé de l'Économie, des Finances, du Tourisme et de l'Enseignement supérieur : Nicolas Perruchot.**
- **2^e Vice-présidente chargée des Solidarités : Monique Gibotteau.**
- **3^e Vice-président chargé des Routes, Infrastructures et du Très Haut Débit : Bernard Pillefer.**
- **4^e Vice-présidente chargée des Personnes âgées : Christina Brown.**

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- **5^e Vice-président chargé des Collèges et des Bâtiments départementaux :**
Jean-Marie Janssens.
- **6^e Vice-présidente chargée du Personnel et des Transports :**
Catherine Lhéritier.
- **7^e Vice-président chargé de l'Environnement et du Développement durable :**
Louis de Redon.
- **8^e Vice-présidente chargée de la Vie associative, la Culture, la Jeunesse et des Sports :** Isabelle Gasselín.
- **9^e Vice-président chargé de l'Insertion par l'Économie, du RSA, du Logement et de l'Aérodrome du Breuil :** Claude Denis.

Pascal Bioulac est Conseiller départemental délégué à l'Agriculture et au Développement rural, et Florence Doucet est Conseillère départementale déléguée à l'Enfance, la Famille et aux personnes handicapées. Le Rapporteur général du Budget est Philippe Sartori.

Suite à une suspension de séance, la session s'est achevée par la nomination des membres des 5 commissions et les autres désignations (documents en annexe).

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12